



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN

Dimanche 10 juin 2018 – Le Mesnil Esnard

::: PROCURATION :::

Je soussigné(e) _____ ,
représentant le licencié _____

Donne pouvoir à, (nom, prénom, numéro de licence), _____ .

pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Club de Hockey Amateur de Rouen, qui aura lieu le dimanche 10 juin 2018 à la Salle du SIVOM Pierre de Coubertin (6, rue Pierre de Coubertin - 76240 Le Mesnil Esnard)

Conformément aux statuts du Club de Hockey Amateur de Rouen adoptés en date du 28 juin 2017, le membre actif détenteur d'une procuration devra présenter les pièces suivantes :

- la procuration écrite, datée et signée,
- la photocopie d'une pièce d'identité de l'inscrit à représenter,
- sa pièce d'identité propre.

Une même personne ne peut détenir plus d'une procuration (article 5.3 des statuts)

Fait à _____ le _____

Signature du licencié confiant le pouvoir

Précédée de la mention manuscrite « *Bon pour pouvoir* »